

RAPPORT
DE LA
MAISON CANTONALE DES ALIÉNÉS

PENDANT L'ANNÉE 1900

Extrait du Compte rendu administratif et financier

PUBLIÉ PAR LE CONSEIL D'ÉTAT

MAI 1901



GENÈVE
IMPRIMERIE MAURICE REYMOND & C^{ie}
QUAI DE ST-JEAN, 8.

1901

MAISON CANTONALE DES ALIÉNÉS

	Hommes	Femmes	Total
Malades présents le 1 ^{er} janvier 1900.	89	90	179
Entrés dans l'année.	63	58	121
Total en traitement	152	148	300
Sortis	40	37	77
Décédés	13	9	22
Total.	53	46	99
Restent en traitement le 31 décembre 1900.	99	102	201
Journées de malades			68,688
Moyenne de présence.			188
Maximum.			202
Minimum			178

FORME DE LA MALADIE	ENTRÉES				Total de l'Effectif et des Entrées				SORTIES										Sur 100 Entrées il y a eu						
	1 ^{er} Séjour				Total des Entrées				Non aliénés		Améliorés		Non améliorés				Total des Sorties		Effectif au 31 Décembre 1900						
	Internés précédem. et sortis												Dans un autre Asile				Décédés								
	Guéris ou très amé- liorés		Non guéris		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		
1. Arrêts de développ.	13	7	3	1	—	—	—	—	16	8	24	—	—	—	1	1	—	—	1	1	15	7	4,8	1,7	
2. Etats constitutionnels.	5	10	6	7	2	1	—	—	14	20	34	—	—	—	2	3	—	—	4	8	10	12	14,3	17,2	
3. Psychoses simples . .	45	60	8	21	—	2	0	40	55	81	136	—	1	2	1	12	2	1	2	18	48	63	15,9	36,2	
4. Psychoses organiques	19	12	24	17	—	—	3	24	43	32	75	—	—	3	—	6	3	5	4	13	19	19	38,1	34,5	
5. Psychoses épileptiq..	4	1	4	2	—	1	—	5	9	3	12	—	—	1	2	2	1	—	5	2	4	1	7,9	3,4	
6. Alcoolisme	3	—	9	4	2	—	—	11	4	4	18	—	5	2	3	1	2	—	11	4	3	—	17,5	6,7	
7. Non aliénés	—	—	1	—	—	—	—	1	1	—	1	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	1,6	—	
Totaux	89	90	55	52	4	1	4	5	63	58	300	1	7	4	7	4	15	22	10	5	9	53	46	99	112

2. — Origine et domicile

Origine	Domiciliés dans le canton		Non domiciliés		Total	VENUS DIRECTEMENT			
						d'un hôpital		d'une prison	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Genève	19	17	3	4	43	10	9	1	—
Vaud	6	3	—	—	9	1	—	—	—
Neuchâtel	3	1	—	—	4	—	—	—	—
Fribourg	1	2	—	—	3	—	2	—	—
Valais	—	1	1	1	3	—	—	—	—
Berne	2	3	—	—	6	—	1	—	—
Argovie	1	—	—	—	1	1	—	—	—
Zurich	—	1	—	—	1	—	—	—	—
Tessin	1	—	—	—	1	1	—	—	—
Lucerne	—	2	1	—	3	—	—	—	—
Grisons	1	—	—	—	1	1	—	—	—
France { Haute-Savoie	8	7	3	1	19	4	2	1	—
Autres départem ^{ts}	3	4	1	2	10	4	1	—	—
Allemagne	4	3	—	—	7	3	1	—	—
Italie	1	2	3	1	7	1	1	2	—
Russie	1	1	—	—	2	—	—	—	—
Autriche	—	—	—	—	1	—	—	—	—
TOTAL	51	47	13	11	131	26	17	4	—

— 9 —

Sorties.

	Hommes	Femmes	Total
Rentrés dans leur famille. . .	18	9	27
Transférés dans un asile d'aliénés en Suisse . . .	10	15	25
Transférés dans un asile d'aliénés à l'étranger . .	6	8	14
Transférés dans un asile pour buveurs en Suisse . . .	1	1	2
Transféré dans un hôpital en Suisse	1	0	1
Transféré dans une prison en Suisse	1	0	1
Rapatrié dans son canton . .	0	1	1
Sortis sans destination connue	2	2	4
Expulsés du canton	1	1	2
Total.	40	37	77

Les feuilles de sortie des « guéris » portent les diagnostics suivants :

	Hommes	Femmes	Total
Délire hallucinatoire aigu . .	1	0	1
Mélancolie.	0	2	2
Démence précoce	0	1	1
Manie périodique	1	1	2
Alcoolisme.	5	0	5
Total.	7	4	11

Les « décédés » avaient été atteints des maladies mentales suivantes :

	Hommes	Femmes	Total
Paranoïa	0	1	1
Démence secondaire	1	2	3
Abcès du cerveau	1	0	1
Tumeur du cerveau	0	1	1
Paralysie générale	6	1	7
Démence sénile	3	4	7
» épileptique	1	0	1
Alcoolisme	1	0	1
Total.	13	9	22

Sous le titre de « démence secondaire » figurent des cas dont le développement est inconnu.

Causes immédiates des décès :

Marasme, pneumonie	14
Hémorragie supradurale . . .	1
Septicémie	1
Abcès du cerveau, méningite .	1
Vice du cœur	2
Cancer de l'estomac	1
Status epilepticus	1
Suicide	1
Total.	22

II. Remarques.

Le nombre des admissions s'est élevé à 121, dépassant de 14 celui de l'année précédente. Ce

chiffre n'a pu être atteint que grâce à l'ouverture de Bel-Air; aux Vernets on s'est vu dans la nécessité de refuser bien des malades. Il a même fallu placer à Münchenbuchsee deux hommes tranquilles afin de pouvoir faire face à des demandes d'admission urgentes.

En ce qui concerne la nationalité des malades entrés, même remarque que l'année passée : 43, soit (35,5 %) sont genevois, 31 (25,6 %) suisses d'autres cantons, 47 (38,8 %) étrangers.

Le nombre relatif des guérisons aux admissions 9,09 % est inférieur à celui de 1899. Il y a lieu de relever à ce sujet trois faits :

1. La proportion énorme des psychoses organiques (36,5 %). Elle dépasse de beaucoup celle des statistiques des asiles de Bâle (12,01 %) et de Zurich (13,8 %).

2. La proportion très forte également des rapatriements qui soustraient au traitement des malades guérissables, avant l'évolution de leur psychose.

3. Enfin, le petit nombre des alcooliques; ils sont, dit-on, en majorité internés à l'hôpital cantonal. — Or, ce sont précisément les alcooliques qui améliorent les statistiques des asiles. Cette amélioration n'est, il est vrai, que trop souvent virtuelle.

Le taux de la mortalité peut être considéré comme normal. 70 % des décédés étaient atteints de psychoses à base organique.

Cette année il y a malheureusement un suicide à signaler. Il s'agissait d'un alcoolique invétéré, déjà interné précédemment aux Vernets et qui devait être remis aux autorités de son canton d'origine. Il se pendit la nuit dans un dortoir occupé par cinq malades et un infirmier, sans que personne s'en aperçût.

Un jeune homme a été mis en observation à l'asile; il figure dans la statistique comme non aliéné. Peu doué, tant au point de vue moral qu'intellectuel, il s'est trouvé à différentes reprises en contravention avec la loi. Peut-être est-il épileptique. — Le résultat de l'observation n'a pas paru suffisant pour le déclarer aliéné.

Au 31 décembre 1900, 14 malades genevois (2 hommes, 12 femmes), étaient encore placés à l'asile de Münchenbuchsee. Par suite de retards survenus dans l'aménagement de Bel-Air et la transformation des lits, ils n'ont pu être rapatriés qu'en janvier 1901.

Le 9 novembre malades et employés ont pris possession du nouvel asile de Bel-Air, et de ce jour on put constater les effets heureux de la propreté, de la lumière et de la place. — Il est trop tôt encore pour porter un jugement sur Bel-Air. Il est nécessaire toutefois de remarquer que dès la première nuit, presque tous les locaux pour une ou deux personnes ont été occupés. — Le plan n'ayant pas prévu de chambres pour les infir-

miers, il a fallu, dans plusieurs divisions, les loger dans des locaux d'isolement.

L'installation des deux pensions a été réservée pour l'année 1901.

Le 3 décembre, M. Grandjean, médecin-praticien, nommé troisième médecin par le Conseil d'Etat, est entré en fonctions.

Les mutations dans le personnel ont été les suivantes :

Sorties : 17 infirmiers, 8 infirmières, 20 employés des services généraux. — 2 infirmiers et 1 infirmière ont dû être transférés à l'hôpital cantonal (2 pleurésies, 1 néphrite).

Entrées : 24 infirmiers, 17 infirmières, 38 employés des services généraux. — Ces chiffres élevés s'expliquent par le fait que les services de Bel-Air exigent un nombre d'employés plus grand.

La somme des dépenses pour comestibles et boissons s'élève à fr. 73,372 55, divisée par le nombre des journées de malades, d'employés et d'ouvriers, soit 85,783, elle donne fr. 0.85 comme prix de la journée de nourriture en général pour 1900.

L'arbre de Noël a été richement doté par le comité de dames qui se voue à cette tâche depuis bien des années; de bienveillants amateurs ont prêté leur concours pour les fêtes et pour quelques soirées. Les malades et les employés les assurent de leur vive gratitude.

La Commission administrative de l'Asile des aliénés, prévue à l'art. 24 de la loi du 21 novembre 1900, sur l'organisation de l'Assistance publique médicale, a été composée de la manière suivante, pour trois ans :

MM. Revilliod, Eugène, docteur	Nommés le 26 décembre 1900 par le Grand Conseil.
Couchet, Henri, député	
Sigg, Jean, député	
MM. Babel, François, caissier	Nommés le 29 décembre 1900 par le Conseil d'Etat.
Bochet, Jules, agronome	
Hudry, César, député	
Mégevand, Louis, docteur	

M. le Procureur général, ou à son défaut, un de ses substituts, fait partie de droit de cette Commission, aux séances de laquelle M. le Directeur de l'Asile assiste avec voix consultative.

III. DOMAINE DE BEL-AIR.

Grâce à une bonne fumure et de forts labours, le sol continue à s'améliorer ; le quart du domaine est actuellement en plein rapport. — Dans la partie est, environ sept poses de vieux gazons ont été rompues en automne et préparées ainsi pour la plantation des pommes de terre en 1901.

La reconstitution des prairies doit être l'objet d'un travail continu. En effet, les gazons trop vieux donnent un fourrage maigre et il faut de ce

fait avoir recours aux tourteaux pour le bétail. De cette façon le bénéfice de l'exploitation se trouve englouti.

A la vacherie quelques pièces ont dû être changées pour cause d'âge. Il importe d'acheter du bétail jeune pour que les remplacements s'espacent régulièrement. Les étables sont en mauvais état, elles manquent de lumière et de ventilation ; les bêtes en souffrent. Il n'y a heureusement pas de grandes pertes à noter ; deux vaches ont dû être abattues, l'une à cause de tuberculose, l'autre à cause de péricardite ensuite d'absorption d'un clou. La viande des deux a pu être utilisée.

En novembre, il a fallu tuer un cheval âgé de vingt et quelques années. A la fin de l'année il ne restait que trois chevaux et une paire de bœufs à l'engraissement. Ce nombre est insuffisant pour la marche normale du service de l'Asile et des travaux de la campagne.

La porcherie continue à être d'un bon rendement ; elle n'a que le défaut d'être trop petite. Une forte quantité de déchets de la cuisine, de légumes, petites pommes de terre, etc., ne peuvent pas être utilisés. L'agrandissement de la porcherie serait d'une incontestable utilité.

La basse-cour a pu livrer à l'Asile passablement d'œufs et de pièces.

La maison habitée par le chef de culture et qui abrite aussi la vacherie, est dans un état déplo-

ble, dangereux même. La maçonnerie, la poutraison et la toiture menacent ruine. La démolition de ce bâtiment est inévitable.

Inventaire de Bel-Air au 31 décembre 1900.

Vacherie	20 pièces	{	fr. 15,702 70
Bêtes de trait	6 »		
Porcherie	29 »		
Basse-cour	180 »		

Produits du domaine de Bel-Air.

46,235 litres de lait	Fr.	7,859 90
15 veaux	»	1,396 —
28 porcs	»	2,261 15
7899 œufs.	»	511 10
56 poules, 10 poulets, 29 canards, 7 oies, 2 pigeons.	»	236 55
Légumés	»	354 90
Fruits	»	5 50
Vin et cidre	»	434 80
Eau-de-vie	»	53 —
12,897 kilog. de pommes de terre.	»	644 85
3,290 kilog. blé, froment.	»	592 —
3,000 kilog. de betteraves	»	60 —
Transports de malades et déménagement	»	20 —
Travaux faits pour des particuliers	»	54 40
Un plot de chêne	»	5 —
Conversations téléphoniques	»	10 90
Fr.		<u>14,500 05</u>

En outre, il est à noter qu'il a été récolté
80,400 kilog. de foin et regain, évalué à fr. 4,824 —
1,200 » de paille » » 600 —
Ces denrées ont été consommées par le bétail
de la ferme.

Maison cantonale des aliénés.

Exercice 1900

	RECETTES	DÉPENSES
Pensions	Fr. 103,532 30	
Journées remboursées des années antérieures.	1,196 —	
Produit brut du Domaine	3,875 60	
Traitements		35,313 20
Nourriture		73,372 55
Blanchissage		5,189 10
Pharmacie et laboratoire		1,710 40
Exploitation du Domaine rural.		957 10
Indemnité de logement à l'économe.		600 —
Service extra (veilles et rondes)		738 —
Loyer de la colonie des Acacias		1,300 —
Dépenses spéciales pour réparations de fourneaux, d'ustensiles de cuisine, mesures d'hygiène, entretien des contrôleurs de rondes et sonneries électriques, menus frais, etc.		3,300 40
Entretien des immeubles		3,331 —
Pension, entretien et déplacement pour quinze malades envoyés à Münchenbuchsee		9,520 —
Chauffage.		22,464 45
Eclairage		6,834 45
Frais divers.		4,632 85
Achat et entretien de livres		400 —
Lingerie		3,705 10
Literie		2,579 —
Mobilier		3,424 95
Excédant des dépenses.	70,768 65	
Fr.	179,372 55	179,372 55

Le prix de revient de la journée d'un malade est de 2 fr. 54 centimes ⁹⁷/₁₀₀.
L'entrée des malades à l'Asile de Bel-Air a eu lieu le 9 novembre 1900.

Domaine de Bel-Air.

Exercice 1900

	RECETTES	DÉPENSES
Produit brut du Domaine	Fr. 14,500 05	2,921 20
Traitements.		5,187 70
Nourriture et entretien des employés et ouvriers de la ferme		150 —
Abonnement d'eau		15,319 30
Exploitation du domaine rural	9,078 15	
Excédent des dépenses.	Fr. 23,578 20	23,578 20

Le prix de la journée d'entretien et de nourriture revient à 1 fr. 30 cent. ⁷⁴/₁₀₀.

Produit du domaine

Légumes et fruits.	Fr. 360 40
Vin rouge, vin blanc, cidre.	434 80
Pommes de terre.	53 —
Eau de vie de lie, eau de vie de marc	592 —
Blé, froment	60 —
Betteraves	7,859 90
Lait	1,396 —
Veaux	2,261 15
Porcs.	511 10
Oufs.	236 55
Poules, poulets, canards, oies.	90 30
Divers	Fr. 14,500 05